

Arrêté n° 2024 -30 C

ARRETE DU MAIRE Portant le choix d'une entreprise

Le Maire de Thue et Mue ; Vu le code de la commande publique Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Il est prévu l'achat de trois tabliers pour l'école à Cheux-Thue et Mue ;

Considérant la proposition de l'entreprise MONSIEUR STORE;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE:

L'entreprise MONSIEUR STORE est retenue pour fournir trois tabliers à l'école de Cheux-Thue et Mue au prix TTC de 1 432,14 euros.

Fait à THUE ET MUE, le 11 AVR. 2024

Le maire, Michel LAFONT

Parc d'activités de Cardonville 8 avenue de la Stèle - Bretteville-l'Orgueilleuse 14740 Thue-et-Mue

Tél.: 02 31 80 78 25 Fax: 02 31 08 06 52 accueil@thueetmue.fr